

Paris, le 29 mars 2006

Communiqué

A l'unanimité les praticiens hospitaliers et leurs organisations professionnelles rejettent certaines dispositions du projet de réforme de leur statut et dénoncent l'absence de dialogue avec les pouvoirs publics pour des mesures qui les concernent au premier chef.

Ils tiennent à faire savoir leur opposition formelle à toute procédure d'affectation locale des praticiens par les directeurs qui installerait les praticiens dans une situation de sujétion et de dépendance hiérarchique vis-à-vis des directions administratives. Cette situation mettrait en pièce non seulement les principes déontologiques d'indépendance professionnelle indispensables à tout exercice médical, mais aussi les rapports de confiance qui doivent prévaloir entre les différents acteurs responsables de l'hôpital.

Par ailleurs ils exigent une juste représentation des praticiens au sein du Conseil d'administration du Centre National de Gestion qui leur permette une participation effectivement paritaire à la gestion de leur corps professionnel.

Enfin il est indispensable, comme le ministère s'y est engagé, que des mesures concrètes leur soient proposées dans les meilleurs délais pour garantir à l'ensemble des carrières hospitalières et hospitalo-universitaires des conditions favorables et pérennes pour leurs systèmes de retraite.

Les signataires attirent l'attention des pouvoirs publics sur le caractère unitaire de leur démarche et de la mobilisation des praticiens hospitaliers qui au-delà de la journée d'action commune le 6 avril ne pourrait que s'amplifier s'ils n'étaient pas entendus.

Pr Roland RYMER
Président
SNAM-HP

Dr François AUBART
Président
CMH

Dr Pierre FARAGGI
Président
CPH

Dr Rachel BOCHER
Présidente
INPH